

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 02 JUILLET 2015

DELIBERATION N°2015-25

**OBJET : Calendrier prévisionnel des concours et examens professionnels
pour la session 2016**

Ont participé à la présente délibération :

COLLEGE DES COMMUNES

Administrateurs titulaires présents : M. IZARD, Mme HORN, MM. SAVELLI, CLEMENT, CARON-JOURDA, Mme AMIEL, M. GUILHOT, Mme DULON, M. TENE et Mme BESSIERE

Administrateurs titulaires représentés par leur suppléant : Mme KLINGENFUS et M. CADAS

Administrateurs titulaires représentés par pouvoir : Néant

COLLÈGE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

Administrateurs titulaires présents : M. CAPBLANQUET et Mme COUTTENIER

Administrateurs titulaires représentés par leur suppléant : M. FONTES

Administrateur titulaires représentés par pouvoir : Néant

REPRÉSENTANTS DU DÉPARTEMENT

Administrateurs titulaires présents : Mmes FLOUREUSSES et PRUVOT

Administrateurs titulaires représentés par leur suppléant : M. SIMION

Administrateurs titulaires représentés par pouvoir : Néant

Contenu délibération :

Le Président rappelle aux membres de l'assemblée que le CDG31 a procédé durant la période de décembre 2014 à février 2015 à une campagne de recensement des besoins en recrutement auprès des structures publiques territoriales du département, affiliées ou non.

Les autres départements de la région Midi-Pyrénées ont également procédé à des campagnes de recensement.

A partir des résultats globaux de ces recensements et dans le cadre du calendrier national préconisé par la Fédération Nationale des Centres de Gestion (FNCDG) pour la période 2016-2018 et de l'Inter région du Grand Sud-Ouest (25 départements), la Coordination des centres de gestion de la Région Midi-Pyrénées a établi une proposition de programmation de concours et d'examens professionnels mutualisés pour l'année 2016.

Celle-ci, dans un souci de rationalisation et conformément à l'article 43 de la loi n°84-53 du 26/01/1984, a été étudiée en tenant compte des effectifs de lauréats demeurant valablement inscrits sur les listes d'aptitude établies à l'issue de précédents concours de même nature.

Le Président indique que le projet de programmation 2016 du CDG31 comprend l'organisation par l'établissement de :

- 7 concours,
- 9 examens professionnels.

Certaines de ces opérations prendront en compte les besoins d'autres centres de gestion partenaires.

Le Président indique aussi que la programmation prévisionnelle comprend également des opérations dont l'établissement prévoit de confier l'organisation, par voie de convention, à un autre centre de gestion en région Midi-Pyrénées ou au-delà du périmètre régional, lorsque cela est pertinent. Cela se rapporte à :

- 9 concours,
- 7 examens professionnels.

Le Président propose d'adopter les programmations prévisionnelles portées en Annexe 1 et 2 à la présente délibération.

Après discussion, le Conseil d'Administration décide à l'unanimité :

- d'adopter la programmation prévisionnelle des concours et des examens professionnels pour l'année 2016 comme indiqué en Annexes 1 et 2 de la présente délibération ;
- de prendre en compte cette programmation dans le cadre du prochain budget prévisionnel pour l'année 2016 ;
- de donner mandat au Président pour toutes opérations en rapport avec la mise en œuvre de cette programmation.

Fait à Labège,
Le 02 juillet 2015

Le Président,

Pierre IZARD